

La Gazette en Yvelines

GARGENVILLE

**Un salarié d'une déchetterie
volait sa propre entreprise
depuis 5 ans**

Faits divers page 10

Usine Stellantis : le site pisciacaais menacé ?

Dossier page 2

Selon les syndicats de l'usine Stellantis de Poissy, l'avenir de l'usine serait menacé puisqu'après 2026, aucune voiture ne serait dans les futurs plans de production. Alors qu'une réunion doit avoir lieu en novembre, le constructeur automobile temporise et refuse de céder à la panique.



Actu page 4

CONFLANS-SAINT-HONORINE

**Procès de
l'assassinat de
Samuel Paty :
qui sont les
accusés ?**

YVELINES

Le mois d'octobre n'avait pas été aussi pluvieux depuis... 106 ans

Page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

Près de 800 signatures pour sauver les chalets flottants de la Galiotte

Page 7

VERNEUIL-SUR-SEINE

L'identité numérique certifiée est accessible en mairie

Page 8

MAGNANVILLE

1 an de prison pour l'homme qui menaçait de mort sa compagne

Page 10

BASKET-BALL

Poissy s'enfoncé après deux défaites en 4 jours

Page 12

CARRIERES-SOUS-POISSY

Exposition, projections... Du 12 au 15 novembre, la ville fait son cinéma

Page 14

MANTES-LA-VILLE

**« Retrouver la cohésion
des JO » : la Ville ravie
d'accueillir le Tour
de France**

Actu page 8



Actu page 6

POISSY

**La Mairie veut
« préparer le
commerce et le
centre-ville de
demain »**



Culture page 14

VERNOUILLET

**Une quaran-
taine d'auteurs
pour le 3^{ème}
Salon de la BD
et du manga**



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

POISSY

Usine Stellantis : le site pisciacaïs menacé ?

Selon les syndicats de l'usine Stellantis de Poissy, l'avenir de l'usine serait menacé puisqu'après 2026, aucune voiture ne serait dans les futurs plans de production. Alors qu'une réunion doit avoir lieu en novembre, le constructeur automobile temporise et refuse de céder à la panique.

■ AURELIEN BAYARD

Séisme dont la magnitude reste à mesurer, le départ de Carlos Tavares a obligé le principal protagoniste à effectuer la tournée des plateaux afin d'expliquer sa décision, mais pas que. Le directeur général de Stellantis devait également justifier les chiffres moins bons qu'à l'accoutumée (chiffre d'affaires net de 85 milliards d'euros, en baisse de 14 % par rapport au 1^{er} semestre 2023 avec un bénéfice net de 5,6 milliards d'euros, en baisse de 48 % par rapport au 1^{er} semestre 2023). Plutôt loquace sur les explications, il est resté nettement plus évasif au micro de *BFM Business* pour son dernier salon de l'automobile au moment d'évoquer l'avenir de certains sites de production. Alors que la journaliste Hedwige Chevillon le questionne sur l'offensive des constructeurs chinois contre le Vieux Continent et sur les impacts – comme la fermeture d'usine à Poissy – l'ancien numéro deux de Renault a botté en touche en balançant un « *Il est trop tôt pour en parler* ».

« *C'est ce qu'on sent depuis un an, pose Jean-Pierre Mercier, délégué syndical SUD et employé sur le site de Poissy depuis 2014. Il y avait même plusieurs signaux annonciateurs.* » D'après le syndicaliste, l'usine pisciacaïse n'a pas été équipée des nouvelles plateformes sur lesquelles tous les nouveaux véhicules seront montés : « *Il y a trois types, la STLA, small, middle et large, suivant les tailles de voiture. Carlos Tavares a annoncé des travaux partout, sauf à Poissy.* » Autre élément qui inquiète les salariés présents sur les lignes de montage,

des projets qui ne voient pas le jour comme le bâtiment peinture. Celui-ci est excentré de la production et son rapprochement avait été évoqué peu avant le COVID. Mais depuis, plus de son, plus d'image. « *Il y a un an, la direction s'est aussi acharnée à vider ses CDI, rappelle Jean-Pierre Mercier, et actuellement des DRH, des directeurs de secteurs de production, des chefs d'équipe se barrent. Et quand ils prennent leur chèque, ils nous disent « y aura pas de véhicule après ».* »

2027 et après ?

Actuellement, le site de Poissy produit deux types de voiture : l'Opel Mokka et la DS3 Crossback. Toutefois, le SUV français va s'arrêter prochainement et sera remplacé par l'Opel Mokka Sport. « *Et là, le carnet de commande est plein !* » assure le délégué syndical. En effet, la direction de Stellantis a demandé aux deux équipes de production de travailler les samedis, mais aussi le 11 novembre. Par ailleurs, même pour le Mokka, la succession est assurée grâce à la future phase de « *restyling* ». « *Nous démarrons la fabrication dès décembre, mais derrière c'est quoi après ?* » s'interroge Jean-Pierre Mercier. La fermeture de l'usine n'est évidemment pas prévue pour demain puisque les prévisions de plan de charge des usines du groupe courent jusqu'en 2027. Cela va même être confirmé lors de la réunion centrale du comité paritaire stratégique prévue pour le 26 novembre. Mais Jean-Pierre Mercier n'y voit qu'une tentative



Jean-Pierre Mercier, délégué syndical SUD chez Stellantis Poissy veut que la direction s'engage sur le futur de l'usine pisciacaïse.

pour endormir les salariés, « *on sait déjà ce qui va être annoncé* ».

« Fabriquer en Île-de-France, c'est important ! »

Du côté de la Ville, on garde aussi un œil sur ce qu'il se passe chez le groupe Stellantis. « *Lui et ses désignations antérieures (SIMCA, PSA...) sont vraiment liés à notre ADN et à notre histoire, concède Patrick Meunier. Toutefois, nous sommes toujours préoccupés par ses évolutions.* » Cependant l'élu délégué au développement économique ne peut malheureusement pas faire grand-chose si un arrêt de fabrication devait être officialisé, « *celui qui peut se battre c'est l'Etat de part ses fonctions régaliennes* ». En revanche, il compte bien sur des élus locaux – comme le député Karl Olive dont le père travaillait en plus dans cette usine, la sénatrice Marta de Cidrac ou la ministre déléguée au commerce extérieur Sophie Primas – pour effectuer une forme de lobbying : « *Fabriquer en Île-de-France, c'est important !* »

« *Un des arguments de Carlos Tavares, pour dire on ne délaisse pas Poissy et ainsi rassurer Karl Olive et compagnie, c'est d'évoquer le GrEEn Campus* » avance le syndicaliste encarté SUD. « *Quand Stellantis*

nous a proposé de réaliser un de ses 4 campus mondiaux et de faire venir 8 500 personnes, on avait dit oui tout de suite et on se dit qu'on a bien fait » avoue Patrick Meunier.

Ce chantier géant, dont la livraison est prévue pour début 2025, sera composé de huit bâtiments répartis sur 72 000 m² serviront principalement pour la recherche et développement – actuellement basé à Vélizy-Villacoublay – ainsi que les moyens d'essais et les activités tertiaires, le tout centré sur le développement durable. « *L'électrification est un sujet majeur, expliquait Luc Chatel, président de la Plateforme automobile, lors de la pose du 800^{ème} poteau en décembre 2023. Avec les voitures essence, 80 % des émissions de CO² sont émises lors de l'utilisation et 20 % lors de la construction, c'est l'inverse pour les véhicules électriques. L'ensemble de la chaîne de valeur doit donc devenir neutre.* »

Prêt à fabriquer des moulins à poivre

Cependant, pour Jean-Pierre Mercier, ces arrivées ne doivent pas compenser avec une hypothétique perte de 2 600 salariés. « *Il peut avoir un effet domino avec les sous-traitants. On a l'habitude de dire que pour un emploi direct dé-*

truit, il y en a trois emplois induits » regrette-il. Il fustige aussi une « *situation financière dans le vert fluo* » alors que la direction matraque l'inverse dans les médias : « *6 milliards d'euros de bénéfice pour les 6 premiers mois, c'est ce que faisait PSA et FIAT Chrysler en une seule année* » Le syndicaliste s'exaspère surtout de voir une bonne partie de cette somme partir directement dans les poches des actionnaires. Il prend comme exemple les trois milliards pris l'année dernière sur les 18 milliards de bénéfice afin de faire monter artificiellement le cours de l'action et ainsi reverser 7,7 milliards aux actionnaires. « *On a donné notre santé dans ces bagnoles, on fabrique des lingots d'or. Si derrière c'est pour fermer une usine, nous ne sommes pas d'accord* » s'emporte l'employé de Stellantis.

« *Les syndicats sont dans leurs rôles et doivent alerter sur la situation* » admet Patrick Meunier. SUD Stellantis ne demande finalement qu'une chose : avoir des garanties écrites pour l'après Mokka et l'avenir des 2 600 salariés. « *Même s'il faut faire des moulins à poivre ou des poêles Tefal, on veut en discuter maintenant* » raconte Jean-Pierre Mercier. La direction a estimé auprès du *Parisien* qu'il « *ne faut pas paniquer* », un discours inlassablement tenu également auprès de toutes les organisations syndicales. ■



Le GrEEn Campus doit permettre à 8 500 salariés de débarquer à Poissy à partir de 2025.

LA GAZETTE EN YVELINES



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du 2 au 3 pièces
et maison 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION



01 76 499 499 | cogedim.com

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 05/2024.

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Procès de l'assassinat de Samuel Paty : qui sont les accusés ?

Huit personnes, dont sept hommes et une femme, sont jugées depuis ce lundi 4 novembre devant la cour d'assises spéciale de Paris, accusées d'avoir contribué à la campagne de haine ayant conduit à l'assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre 2020. Mais qui sont-elles ?

■ MAXIME MOERLAND

Il y a 4 ans de cela, le 4 octobre 2020, Abdoullakh Anzorov assassinait de sang-froid Samuel Paty à Conflans-Saint-Honorine. Tué par la police après avoir poignardé et décapité le professeur d'histoire-géographie du collège du Bois d'Aulne, ce jeune islamiste radical russe de 18 ans n'a pas eu droit à un procès. Mais 8 personnes ne vont pas y échapper, et comparaissent devant la cour d'assises spéciale de Paris depuis ce lundi 4 novembre. Parmi elles, on trouve Naïm Boudaoud et Azim Epsirkhanov. Ces deux jeunes hommes âgés de 22 et 23 ans étaient des amis de l'assaillant, et sont accusés de l'avoir accompagné dans une coutellerie de Rouen la veille de l'assassinat. Ils devront répondre de « *complicité d'assassinat terroriste* », un crime passible de la réclusion criminelle à perpétuité.

De leur côté, les 6 autres accusés comparaissent libres : ils sont jugés

pour participation à une association de malfaiteurs terroriste criminelle, et risquent ainsi 30 ans de réclusion. C'est notamment le cas de Brahim Chnina, 52 ans, père de la collégienne qui, au moment des faits, avait affirmé de façon mensongère que Samuel Paty avait demandé aux élèves musulmans de quitter la classe avant de montrer des caricatures de Mahomet.

Sur les bancs des accusés, on trouve également Abdelhakim Sefrioui,

militant islamiste franco-marocain de 65 ans qui, avec Brahim Chnina, a massivement relayé les mensonges de l'adolescente sur les réseaux sociaux dans le but, selon l'accusation, de « *désigner une cible* », « *susciter un sentiment de haine* » et « *ainsi préparer plusieurs crimes* ». Seule femme parmi les 8 accusés, Priscilla Mangel, trentenaire très active dans le milieu de l'islam radical, a échangé de nombreux messages avec Abdoullakh Anzorov durant les jours qui ont précédé l'attentat, selon l'accusation. Trois jeunes hommes sont eux aussi accusés d'avoir apporté un soutien idéologique au terroriste : Yusuf Cinar, Ismaïl Gamaev et Louqmane Ingar, âgés de 22 ans. Tous les trois ont discuté avec le terroriste via des groupes Snapchat. ■



Cinq collégiennes et collégiens ont été condamnés, l'automne dernier, à des peines allant de 14 mois avec sursis à 2 ans dont 6 mois ferme, à l'issue d'un procès à huis clos devant le tribunal pour enfants.

■ EN BREF

YVELINES

Le mois d'octobre n'avait pas été aussi pluvieux depuis... 106 ans

Comme de nombreux territoires de l'Hexagone, les Yvelines ont été en proie à de nombreuses précipitations le mois dernier, avec notamment la tempête Kirk qui a provoqué des inondations dans toute la partie sud du département, les 9 et 10 octobre.



Le différentiel de pluviométrie était même supérieur de 175 % à un mois d'octobre habituel.

Il est tombé pas moins de 88 millimètres d'eau en moins de 24 heures, le mercredi 9 octobre dans les Yvelines. On était alors en plein pic de la tempête Kirk, qui aura causé de sacrés dégâts chez de nombreux Yvelinoises et Yvelinois. Cette journée de pluie diluvienne représente à elle seule le vécu des habitants du département durant le mois écoulé : d'après les données d'*Info-Climat* récoltées par 78Actu, aucun mois d'octobre depuis 1918 n'avait

été aussi pluvieux que celui de cette année. Le différentiel de pluviométrie était même supérieur de 175 % à un mois d'octobre habituel, alors que celui de septembre avait déjà établi un record. Pour rappel, la Préfecture des Yvelines a organisé une commission exceptionnelle le 22 octobre pour reconnaître 75 villes en état de catastrophe naturelle dont Epône, Évecquemont, Juziers, Morainvilliers, Sonchamp et Triel-sur-Seine. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

La ville citée au palmarès de... « La Franche moche »

Conflans-Sainte-Honorine figure parmi les communes « *lauréates* » des prix de « *La Franche moche* », décernés par l'association Paysages de France qui lui reproche de trop nombreux panneaux publicitaires en entrée de ville.

Comme chaque année, l'association Paysages de France a sollicité ses adhérents pour photographier un lieu qu'ils estimaient « *moche* »

dans leur environnement, pour établir son palmarès de 2024 de « *La Franche moche* ». Et dans la catégorie « *Pépinière de pubs* », on retrouve...

la ville de Conflans-Sainte-Honorine, qui se serait bien passée de ce coup de projecteur peu flatteur.

Ce sont les panneaux publicitaires installés dans des jardins en entrée de ville qui ont attiré l'attention de l'association. « *Dans la plupart des cas, le maire peut remédier simplement à ce qui dénature ces paysages du quotidien en utilisant son pouvoir de police pour faire respecter le Code de l'environnement comme à Conflans-Sainte-Honorine (publicités en zone naturelle)* », précise Paysages de France. Le maire conflanais Laurent Brosse, lui, n'a que peu apprécié ce classement qu'il juge « *peu représentatif* », selon ses propos au micro de BFM Paris Île-de-France. « *Nous avons adopté un règlement sur la publicité locale et en l'occurrence, il y a quinze jours, précisément, j'ai mis un procès-verbal de constatation d'infraction* », assure l'édile, qui aurait saisi le procureur pour en obtenir le retrait rapide. « *La ville de Conflans-Sainte-Honorine, c'est les quais de Seine, les monuments historiques, des rues commerçantes, et ça, c'est ce qui fait la beauté de Conflans* ». ■



Ce sont les panneaux publicitaires installés dans des jardins en entrée de ville qui ont attiré l'attention de l'association.

ANDRÉSY

La CAF des Yvelines et la commune signent une Convention Territoriale Globale

Ce partenariat doit permettre d'améliorer les services aux familles et le développement social au sein du territoire.

Le soutien de la Ville d'Andrésey à l'enfance, la jeunesse et aux familles vient d'être renforcé via la signature d'une convention structurante entre la municipalité et la CAF des Yvelines. Cette dernière s'engage ainsi à soutenir financièrement divers services au sein de la commune, comme les structures d'accueil pour la petite enfance, les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, ainsi que différents dispositifs à destination des adolescents.

En échange, la Mairie s'est engagée à « *créer, organiser et gérer des équipements pour la petite enfance, les enfants et les jeunes* » ainsi qu'à « *mettre en place des dis-*

positifs d'aide sociale et de soutien aux familles », peut-on lire dans le magazine municipal. Un comité de pilotage a été mis en place pour suivre l'avancement de ces projets. La convention, qui prend effet jusqu'à décembre 2027, sera régulièrement évaluée pour en mesurer les effets. ■



La convention prend effet jusqu'à décembre 2027.

POISSY

Une journée pour soutenir le mouvement Movember

À l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage des cancers masculins, la Ville de Poissy organise une journée d'animations dans le parc Meissonier, le samedi 16 novembre de 14 h à 17 h 30.

Après *Octobre rose*, place à *Movember* à Poissy avec une journée d'animations organisée dans le parc Meissonier, le samedi 16 novembre prochain. De 14 h à 17 h 30, en plus d'une marche autour du lac et d'une course à faire à son rythme, de nombreux stands seront éparpillés dans le parc avec un barbier, un coin où se maquiller, un autre pour jouer à la « pétanque moustache » ou encore une buvette, le tout avec de la musique live.

Au-delà du divertissement et du partage, il s'agira avant tout d'une journée d'information et de sensibilisation au dépistage des cancers masculins : *Movember* s'active chaque année sur le sujet de la santé mentale masculine, du suicide, mais aussi du cancer de la prostate et des testicules. Il est d'ailleurs possible de faire un don auprès du mouvement sur le site fr.movember.com. ■



■ EN IMAGE

VERNEUIL-SUR-SEINE

1800 personnes ont fêté Halloween au gymnase Coubertin

Les animations gratuites du gymnase Coubertin ont attiré du beau monde, le jeudi 31 octobre à Verneuil-sur-Seine. Nombreux étaient les fantômes, squelettes ou autres sorcières à débarquer, panier de bonbons à la main, pour le « *Dia de la muerte* ». 1800 personnes, pour être exact, ont profité tout au long de la journée du stand maquillage et coiffure, des ateliers créatifs, de l'accrobranche, de la « *chambre de la trouille* » ou encore du flashmob et du cassage de piñata pour faire le plein de sucreries. ■

VALLEE DE SEINE

De nouvelles dates de distribution pour les composteurs

Il est encore temps de récupérer votre kit de compostage individuel lors des prochaines sessions de distribution, le 9 novembre aux Mureaux et le 16 à Oinville-sur-Montcient.

Depuis le début de l'année, GP-SEO poursuit et intensifie ses campagnes de distribution de composteurs à tarif préférentiel. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire demande à ce que chacun puisse trier ses déchets alimentaires et végétaux.

Deux dates de distribution sont prévues dans les prochaines semaines : le samedi 9 novembre à la médiathèque des Mureaux, et le samedi 16 novembre au 29 rue de Gournay à Oinville-sur-Montcient. Dans le kit en question, vous trouverez le composteur, un bio-seau pour stocker ses déchets fermentescibles avant de les amener au composteur, un brass'compost pour faciliter le mélange du compost, ainsi qu'un guide pratique du compostage. Pour réserver le vôtre, rendez-vous sur le site de la communauté urbaine (gpseo.fr). ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

HC
HABITAT • COMMERCE

POISSY

La Mairie veut « préparer le commerce et le centre-ville de demain »

Le 16 octobre dernier avait lieu le lancement des États généraux du commerce de la Ville de Poissy, qui va se concerter avec les commerçants pour rendre le centre de la commune plus attractif.

■ MAXIME MOERLAND

Une centaine de commerçants étaient réunis au théâtre de Poissy, le mercredi 16 octobre. Non pas pour profiter d'une pièce tous ensemble, mais pour tenter d'imaginer le futur du centre-ville pisciacais et de ses commerces, rien que ça. Sandrine Berno Dos Santos, maire de Poissy et Jean-Jacques Nicot, adjoint à l'événementiel, à l'animation de la commune et au tourisme,

étaient également présents pour le lancement de ces États généraux du commerce, aux côtés de David Lestoux, fondateur de l'agence de prospective sur le commerce de demain « LA ». « Nous vivons un changement de modèle commercial car nous vivons un changement sociétal majeur, déclarait ce dernier. Derrière ce changement qui peut être anxiogène, il y a plein de formidables opportunités.

La décennie qui s'ouvre sera peut-être la plus favorable aux commerces de centre-ville depuis bien longtemps ».

David Lestoux a invité les commerçants à former des groupes de travail : le jeudi 21 novembre, une première session d'ateliers seront ainsi proposés aux commerçants pour réfléchir, échanger et s'accorder sur des solutions opérationnelles rapidement. « En mettant en convergence les nouveaux modes de consommation avec les besoins de la clientèle, nous aspirons à atteindre des objectifs ambitieux en matière d'attractivité commerciale et de redynamisation du tissu économique local, assurait Sandrine Berno Dos Santos. Il est important d'attirer les Pisciacais et nos voisins. Nous avons conscience de la nécessité de faire changer les choses ». Parmi les premières pistes envisagées, on notera la création d'îlots de fraîcheur sur la place des Capucins.

Prochainement, les consommateurs pourront, eux aussi, alimenter la réflexion de ces États généraux en répondant à un questionnaire qui sera diffusé en ville et sur le site de la municipalité (ville-poissy.fr). ■



Prochainement, les consommateurs pourront, eux aussi, alimenter la réflexion de ces États généraux en répondant à un questionnaire.

LAGAZETTE YVELINES

■ EN BREF

POISSY

Première rentrée à l'école Lucie Aubrac

140 élèves de maternelle et d'élémentaire ont fait leur rentrée dans les locaux flambant neufs du nouveau groupe scolaire pisciacais, ce lundi 4 novembre.



VILLE DE POISSY

Une rentrée scolaire est toujours spéciale, d'autant plus quand elle s'effectue dans une école toute neuve.

Cette fois, c'est la bonne ! Après le couac de la rentrée scolaire de septembre (voir notre édition du 2 octobre), l'école Lucie Aubrac a bien accueilli ses premiers élèves ce lundi 4 novembre. Ils étaient au nombre de 140 à découvrir leurs nouvelles classes, après avoir occupé provisoirement l'école des Sablons. Pour rappel, les travaux débutaient au mois de décembre

2022, et devaient initialement prendre fin avant la rentrée de septembre 2023. À terme, une fois l'intégralité des travaux terminés, ce groupe scolaire de 3000 m² situé au sein de l'éco-quartier Rouget-de-l'Isle abritera pas moins de 300 élèves répartis dans 12 classes, le tout dans un environnement moderne et responsable. ■

■ EN BREF

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Début des travaux pour l'école le Centre

La semaine dernière, les travaux de rénovation des bâtiments modulaires de l'école Le Centre ont débuté. Au programme, remplacement des menuiseries bois par des menuiseries neuves en PVC et du double vitrage, installation d'unités de climatisation réversibles et peintures.

À l'instar des autres chantiers débutés, ceux de l'école le Centre font suite aux engagements de la municipalité après qu'elle ait lancé un audit des équipements publics (écoles, complexes sportifs, aires de jeux...). Un plan de maintenance annuel des bâtiments communaux a été mis en place pour mener les opérations nécessaires et prioritaires.

menuiseries bois par des menuiseries neuves (portes et fenêtres) en PVC et double vitrage ainsi qu'un coup de peinture sur les sols et le sas. Cela coûtera respectivement 112 872,40 euros TTC et 7 773,01 euros TTC. Durant les vacances de février, des unités de climatisation réversibles seront posées pour la somme de 33 250,80 euros TTC. ■

Des travaux pendant les vacances d'octobre et de février

L'équipe municipale a lancé la semaine dernière les travaux de rénovation des bâtiments modulaires de l'école Le Centre. Durant les vacances de la Toussaint, il y aura le remplacement des



VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Durant les vacances de la Toussaint puis durant les vacances de février, l'école le Centre subira plusieurs travaux dont le remplacement de ses menuiseries bois.

■ INDISCRETS

Le jeudi 24 octobre dernier, le Lion's Club installait une boîte à livres au sein du quartier des Ouches, à Chanteloup-les-Vignes. L'objectif ? Favoriser l'accès à la lecture pour tous, en installant ce dispositif libre d'accès. Une initiative positive et permettant l'accès à la culture comme celle-ci ne pouvait quand même pas se finir en eau de boudin... si ? Et bien détrompez-vous : 5 jours à peine après son installation, des individus de la commune ont trouvé intelligent de vandaliser la boîte à livres, la laissant complètement saccagée à ceux qui souhaitaient en profiter. La municipalité, qui a exprimé sa « profonde déception », « condamne fermement cet acte qui va à l'encontre des efforts de ceux qui œuvrent au quotidien pour renforcer le lien social et l'accès à la culture ». ■

Le jeudi 31 octobre dernier, les députés votaient les textes de la niche parlementaire du Rassemblement national. Parmi eux, une proposition de loi visant à abroger la très contestée réforme des retraites du gouvernement Borne. Comme attendu, celle-ci a été rejetée en bloc avec 197 votes contre, de la part de tous les groupes opposés au RN. Un parlementaire a toutefois apporté son soutien inattendu au texte du groupe présidé par Marine Le Pen : Aurélien Rousseau, député Place Publique de la 7^{ème} circonscription des Yvelines. Non, il ne s'agissait pas d'une vieille rancœur de la part de l'ancien ministre de la Santé, mais bien d'une erreur de manipulation de la part de ce nouveau venu sur les bancs de l'Assemblée. « Erreur de vote rectifiée... Toutes les erreurs ne sont pas des actes manqués, s'est-il amusé sur ses réseaux sociaux. Soulignons sur le fond que le texte du RN était vide de sens et sans aucune cohérence avec ses positions depuis le début de l'examen du PLF et du PLFSS, d'où ce vote contre ». ■

La rue de la fontaine pourrait ne plus traverser la CD55 à Andrézy. Ce croisement pourrait en effet être fermé définitivement en raison des trop nombreux accidents, « dans un souci de protection des usagers et de sécurité routière », précise la Ville dans le magazine municipal. « Malgré des alertes répétées aux usagers de la route, il est constaté quotidiennement des situations dangereuses », déclare la Mairie. La fermeture de l'intersection est à l'étude en concertation avec le conseil départemental, la communauté urbaine GPSEO, l'association des riverains du quartier des Sablons, les services de la Ville et la police municipale. ■

« Une nouvelle aventure commence ». L'ancien député de la 9^e circonscription des Yvelines, Bruno Millienne (MoDem), a amorcé sa reconversion suite à sa défaite aux dernières élections législatives. Le voilà désormais à la tête de BM Consulting, une agence de conseil spécialisée dans les affaires publiques, l'accompagnement à la transition écologique et énergétique, et à la formation. Ce n'est pas pour autant qu'il s'écarte du paysage politique : il envisage déjà de revenir, pourquoi pas avec un mandat municipal, ou encore d'endosser le costume... de chroniqueur sur une chaîne d'information. ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Près de 800 signatures pour sauver les chalets flottants de la Galiotte

L'association de l'Étang de la Galiotte a lancé une pétition pour alerter sur le « projet de renaturation » des berges, initié par le Département des Yvelines, qui prévoit la destruction des 37 cabanes flottantes qui s'y trouvent.



Outre la « valorisation future » du site, le Département n'a pas encore statué sur le futur de cet écrin de verdure, qui devrait être rasé d'ici fin 2025.

« C'est un pan de l'histoire et de l'architecture de Carrières-sous-Poissy qui va être effacé ». L'association de l'Étang de la Galiotte ne cache pas son désarroi dans sa pétition, mise en ligne à la fin du mois d'octobre. Celle-ci appelle au sauvetage des chalets flottant de la Galiotte, menacés de destruction par le « projet de renaturation » du Département des Yvelines sur ce secteur du Parc du Peuple de l'Herbe.

« Ces cabanes sont un formidable exemple d'habitat bas carbone et écologique, car elles tirent leur énergie

de panneaux solaires ou de petites éoliennes, sont économes en eau, et équipées de toilettes sèches, insiste l'association au sujet de cet ancien village de pêcheurs. Nous voulons investir encore afin de faire des cabanes flottantes un exemple rayonnant d'excellence écologique qui n'aurait plus aucun impact sur la faune et la flore de l'étang de la Galiotte ». Une idée que le conseil départemental n'a, pour l'instant, pas considérée, alors que près de 800 personnes ont signé la pétition à l'heure où nous écrivons ces lignes. ■

SOINDRES

Les arrêts de bus « Mairie » et « Ferme » plus desservis

À cause des travaux route de Mantes, les lignes 88A, 91 et 90 ne s'arrêteront plus aux arrêts « Mairie » et « Ferme » à Soindres à compter du 4 novembre entre 8 h et 17 h. La fin du chantier n'est pas encore connue.

Pour ceux qui avaient l'habitude de prendre les lignes 88A, 91 et 90 et de monter ou descendre aux arrêts « Mairie » et « Ferme » à Soindres devront prendre leur mal en patience. En effet, à partir du 4 novembre, ils ne seront plus desservis entre 8 h et 17 h pour cause de travaux situés route de Mantes. Malheureusement, pour le moment la fin de ce chantier n'est pas précisée et il faudra donc prendre son mal en patience. Cependant, les autorités compétentes assurent mettre en œuvre tout leur possible afin de minimiser ce désagrément.

Les habitants et les usagers de ces lignes sont invités à planifier leurs déplacements en conséquence et à utiliser les arrêts alternatifs disponibles, notamment en consultant le site web <https://me-deplacer.ile-defrance-mobilites.fr/infos-traffic/bus>. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE

De nouvelles réunions de quartier

Un nouveau cycle de réunions de quartier débute dès ce mois de novembre 2024, avec quatre rendez-vous dans les prochaines semaines.



« Toutes les questions sont les bienvenues, concernant votre quotidien ou la ville en général », précise la mairie.

Les habitants des quartiers Vieux-Conflans et Plateau-du-Moulin sont invités par le maire, Laurent Brosse, et son équipe municipale à l'occasion d'une nouvelle réunion de quartier, le mardi 12 novembre à la salle Bouyssel, dans le parc du Prieuré.

Un peu moins d'un mois plus tard, le lundi 9 décembre à 20 h, ce sont les habitants du quartier Fin d'Oise qui sont conviés à la maison de quartier du 25 avenue du Maré-

chal-Gallieni, avant que ce soit le tour des habitants du quartier Chennevières, le jeudi 30 janvier à 20 h, dans leur maison de quartier de la rue du Maréchal-Ney. Enfin, c'est le mardi 11 février que doivent cocher les résidents des quartiers Romagné-Renouveau, Carnot et Les Roches : ils rencontreront leurs élus à la salle des fêtes de la place Auguste-Romagné à 20 h précises. « Toutes les questions sont les bienvenues, concernant votre quotidien ou la ville en général », précise la mairie. ■

04.11
01.12
2024

#2

+ d'infos sur gps&o.fr

GROOVE ON

FESTIVAL DES CULTURES URBAINES

Danse • Battle • Concerts
Street art • Expos • Conférences

C^{IE} MAZEL FRETEN / C^{IE} KARIM KH / C^{IE} IFFRA DIA
C^{IE} ZION FUNKY J & GEMINI / C^{IE} 6G JOSEPH GO & 6FRAN / C^{IE} D-DAL
C^{IE} THE SOUL SOLDIERS / C^{IE} THT / LMX EVENT
SOULEYMANE DIAMANKA / DEADI / SAMEER AHMAD / KOHND
CJM'S / DJ JP MANO / DJ LILPOP / DJ REÏNE / DJ VIOLET INDIGO
DJ MAFILLE / PLAYGROUND / CINÉTIK / EONE / NADEL
ÉLODIE IWANSKI

SUR LE TERRITOIRE DE GPS&O

MANTES-LA-VILLE

« Retrouver la cohésion des JO » : la Ville ravie d'accueillir le Tour de France

Après le passage de la Flamme olympique, Mantes-la-Ville accueillera un autre grand événement : la commune a été choisie pour être la dernière ville-étape du Tour de France. Pour le maire, Sami Damergy, ce sera l'occasion de retrouver la liesse populaire vue lors des Jeux Olympiques.

■ AURELIEN BAYARD

Si la foudre ne tombe jamais deux fois au même endroit, Mantes-la-Ville pourrait faire mentir cet adage. L'été dernier, la flamme olympique avait traversé la commune et c'est une nouvelle liesse populaire qui se prépare pour le prochain. En effet, la ville a été choisie pour être le point de départ de la dernière étape du Tour de France 2025. Tadej Pogačar, Jonas Vingegaard et consort donneront donc des coups de pédales dans les rues mantevilloises avant de rallier les Champs-Élysées. « C'est un événement sportif à la hauteur d'une coupe du monde de foot ou des JO, cela dépasse le cadre du cyclisme » a tout de suite réagi Sami Damergy, le maire (SE) de Mantes-la-Ville, présent au Palais des Congrès lors du dévoilement du tracé.

Ce n'est pas la première fois que les spécialistes de la petite reine

s'amasseront dans cette commune du Mantois : déjà en 2022, elle servait de rampe de lancement au Paris-Nice. Cette histoire d'amour entre les Yvelines et le cyclisme de haut niveau est permise grâce à la convention de partenariat entre Amaury-Sport-Organisation (ou ASO, la société organisatrice de la course au soleil et de la Grande Boucle) et le Département. C'est ce qui explique la présence d'une ville yvelinoise dans l'ultime manche du Tour depuis sept ans, exception faite des éditions 2022 et 2024 (Houilles 2018, Rambouillet 2019, Mantes-la-Jolie 2020, Chatou 2021, Saint-Quentin-en-Yvelines 2023).

Par ailleurs, ce partenariat est également bénéfique pour Mantes-la-Ville. Chaque ville de départ doit déboursier la somme de 65 000 euros, une ardoise réglée quasiment en totalité par

l'instance dirigée par Pierre Bédier. Le chemin parcouru par les cyclistes n'a pas été encore décidé mais le point de départ pourrait ne pas être le quartier de Mantes Université, du fait de l'ampleur de l'événement. « Pour le Paris-Nice, il y avait une cinquantaine de camions donc c'était faisable, idem lors du relai de la flamme. Mais là il va falloir songer à un autre endroit » concède Sami Damergy. Par ailleurs, la sécurité autour du site devra être irréprochable. Le maire compte déjà sur ses équipes de la police municipale mais devra suivre aussi les demandes d'ASO : « C'est comme le FBI, ils arrivent et

disent ce que nous devons faire. Ce sont des passages obligés et nous les respectons. »

Le vélo sera donc l'un des fils conducteurs des prochains événements organisés par la Ville, ce qui permettra à la dernière étape du Tour de France 2025 d'être le point d'orgue de ces festivités annuelles, à la manière des Jeux Olympiques l'année dernière. « Je m'attends à autant de monde que pour les JO et encore cela avait duré toute la journée. Là je pense que pour le départ, on sera très nombreux et on retrouvera la même cohésion que cet été » prédit le maire de la commune. Et ce sera donc l'occasion de voir une nouvelle fois Mantes-la-Ville briller dans l'actualité. ■



Sami Damergy (à gauche), au côté de Laurent Prudhomme, le patron du Tour de France, lorsque Mantes-la-Ville a été officialisée comme point de départ de la dernière étape de la grande boucle.

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Une collecte de jouets solidaire organisée pour Noël

Du 4 novembre jusqu'au 2 décembre, le CVS le Patio et Emmaüs Habitat vous invitent à participer à une collecte de jouets plus utilisés afin de leur offrir une seconde vie. Ils seront ensuite redistribués aux enfants des locataires de la résidence du Domaine de la Vallée.

Emmaüs Habitat et CVS le Patio ainsi que leurs partenaires vous invitent à participer à une collecte solidaire de jouets. Il s'agit de leur remettre des jouets en bon état qui ne sont plus utilisés afin de pouvoir leur redonner une seconde vie en les redistribuant aux enfants des locataires de la résidence du Domaine de la Vallée. Ces dons raviront chacun grâce au plaisir d'offrir et le plaisir de voir un sourire s'afficher sur le visage d'un enfant.

Pour déposer les jouets, rendez-vous au CVS le Patio, situé au 3 rue Georges Brassens à Mantes-la-Ville. La collecte dure du 4 novembre jusqu'au 2 décembre et la redistribution se fera à la même adresse le 18 décembre. Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez appeler 01 30 92 27 75. ■

■ EN BREF

MEULAN-EN-YVELINES

Plus de 26 000 km parcourus, l'heure du bilan pour les mobilités douces

Il y a un an, trottinettes et vélos électriques en libre accès débarquaient à Meulan-en-Yvelines. La Ville a dévoilé les chiffres d'utilisation que l'opérateur Tier lui a transmis.

Meulan-en-Yvelines et ses habitants ont vu arriver dans leurs rues un nouveau service de mobilité douce il y a un an. Ces trottinettes et ces vélos

électriques en libre accès permettent de se déplacer facilement, presque sans efforts, tout en conservant un bilan carbone neutre. Prometteur, ce

service a-t-il été adopté par la population locale ? Pour répondre à cette question, la société Tier, gestionnaire du service, nous a fourni les chiffres d'utilisation pour notre commune, Meulan-en-Yvelines.

Sur la période du 2 mai 2023 au 31 août 2024, il y a donc eu 14596 trajets effectués, soit 30 trajets en moyenne par jour et qui correspond à 146 244 minutes de temps de trajet cumulé. 1595 utilisateurs de l'application ont réalisé au moins un trajet afin de parcourir 26 811 kilomètres, soit une distance moyenne de 1,8 kilomètre par trajet.

Pour celles et ceux qui avaient peur de voir des trottinettes ou des vélos traîner partout, plus de 95 % des trajets se terminent sur un emplacement de stationnement prévu à cet effet. Ces chiffres ont satisfait la Mairie qui y voit une utilisation régulière de ce service sur la commune. ■



Sur la période du 2 mai 2023 au 31 août 2024, près de 1 500 utilisateurs ont emprunté une trottinette ou un vélo électrique à Meulan-en-Yvelines.

VERNEUIL-SUR-SEINE

L'identité numérique certifiée est accessible en mairie

Depuis le 4 novembre, il est désormais possible de faire certifier son identité numérique, directement à l'hôtel de Ville de Verneuil-sur-Seine.

Aujourd'hui, certaines démarches ne peuvent être dématérialisées en raison de leur sensibilité. L'application pour smartphone France Identité, nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne, permet de prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait d'un colis, etc).

De nouveaux usages

Depuis ce lundi 4 novembre, il est possible de créer sa propre identité numérique à la mairie de Verneuil-sur-Seine : il suffit d'avoir la

nouvelle carte nationale d'identité biométrique (délivrée à partir de 2021) d'avoir un smartphone iOS ou Android avec le NFC, et d'avoir plus de 18 ans. Le service est accessible en mairie sans rendez-vous. ■



L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité.

LES ENGAGEMENTS DE SEPUR

Engagés pour des
territoires
plus durables



Engagés pour une
responsabilité
sociale forte



Engagés pour des
territoires connectés



Retrouvez plus de détails sur nos
engagements sur [Sepur.com](https://sepur.com)



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Un responsable d'Aptima, société spécialisée dans la gestion de déchetteries, décide de porter plainte au commissariat de Mantes-la-Jolie suite à un vol d'appareils électriques, informatiques et téléphoniques ayant été commis le 9 septembre 2024 sur le site de Gargenville, situé au niveau de la rue du Docteur Roux.

Grâce aux images de la vidéo-surveillance, le plaignant met en cause un Limayen de 43 ans. Cet employé, embauché en 2015, s'était d'ailleurs opposé à la pose de ces caméras. Les forces de l'Ordre, à qui le responsable de la société Aptima avait remis une clef USB contenant les vidéos, confirment la réalité des faits puisque le quarantenaire y apparaît bien en train de charger du matériel (multimédias, ferraille...) dans un véhicule utilitaire.

Deux nouvelles plaintes pour le même motif vont être à nouveau

GARGENVILLE Un salarié d'une déchetterie volait sa propre entreprise depuis 5 ans

Le 26 octobre, la société Aptima déposait plainte pour des vols d'appareils informatiques survenus un mois auparavant. Après enquête, c'est un employé qui en était le responsable et qui faisait cela depuis cinq ans.

■ AURELIEN BAYARD



Depuis cinq ans, un employé d'Aptima volait du cuivre, de la robinetterie en laiton et du matériel informatique dans le but de les revendre.

déposées le 28 octobre pour des faits similaires ayant été commis le 13 octobre 2024. Le lendemain, l'employé se présente au commissariat suite à sa convocation et se retrouve dès lors placé en garde à vue. En audition, l'intéressé se retrouve confronté aux éléments à charge et finit par reconnaître les vols, notamment de cuivre et de robinetterie en laiton, perpétrés dans une dizaine de déchetteries depuis 5 ans environ. Philosophe, il conclue son interrogatoire en déclarant « *qu'il a joué... et perdu* ». Une perquisition est diligentée et

permet la découverte de nombreux sacs contenant 800 kilogrammes de cuivre et de la robinetterie susmentionnés, et des circuits imprimés de matériel informatique. Le préjudice est alors estimé à plus de 6300 euros. Cependant, le montant total doit encore être défini puisqu'une bonne partie de ces vols a pu être revendue. À l'issue de sa garde à vue, le Limayen a été remis en liberté et se présentera au tribunal de Versailles dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). ■

MAGNANVILLE 1 an de prison pour l'homme qui menaçait de mort sa compagne

Le 28 octobre, la police a arrêté un homme de 45 ans qui errait ivre dans les rues de Magnanville alors qu'il venait de menacer de mort sa compagne. En cellule de dégrisement, celui-ci a continué d'être agressif envers les forces de l'ordre et a écopé d'une peine d'un an de prison pour l'ensemble de ses faits.



L'homme de 45 ans qui menaçait à mort sa compagne avait déjà été jugé pour des faits similaires.

Le 28 octobre en pleine nuit, un Magnanvillois de 45 ans est interpellé pour ivresse sur la voie publique alors qu'il venait d'être mis à la porte du domicile de sa compagne qu'il menaçait de violenter. Alors que les policiers sont en train de l'arrêter, le quarantenaire renouvelle ses menaces de mort et profère copieusement des insultes à caractère religieux et raciste envers les fonctionnaires.

Placé en cellule de dégrisement, il continue toujours d'adopter un comportement et particulièrement outrageant, notamment en assenant des coups sur la porte de sa cellule. Il finit par s'endormir vers 9h du matin, ce qui permet aux forces de

l'ordre de vérifier le pedigree du Magnanvillois. Celui-ci est largement connu des services de police depuis 2000 et surtout, a déjà été jugé pour des faits similaires.

Durant son audition, le quarantenaire refuse toujours de se montrer coopératif mais les conclusions de son expertise psychiatrique le rendent accessible à la sanction pénale. Déféré au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates, il écope d'une peine d'emprisonnement de 2 ans, dont 1 an avec sursis probatoire pendant deux ans, assortie d'une interdiction de paraître à Mantes-la-Jolie et d'obligations de travail, de soins et d'indemnisation des victimes. ■

MAUREPAS Deux femmes se battent violemment après avoir fêté leurs anniversaires ensemble

Le 26 octobre, la société Aptima déposait plainte pour des vols d'appareils informatiques survenus un mois auparavant. Après enquête, c'est un employé qui en était le responsable et qui faisait cela depuis cinq ans.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-quentin-en-yvelines)

À Maurepas, deux femmes se sont violemment battues, le dimanche 27 octobre, sur fond de consommation d'alcool. Elles ont été condamnées deux jours plus tard par le tribunal de Versailles à 10 mois de prison avec sursis pour des violences réciproques. « *L'une est bipolaire, l'autre alcoolique. Elles ont 40 et 41 ans. Et leur idylle remonte à l'année 2019* », précise 78actu.

Une histoire d'amour difficile à gérer pour les deux femmes : l'une des deux a déjà été condamnée par le passé pour des violences sur sa compagne. Cette dernière s'est d'ailleurs présentée au tribunal le visage fermé, « *enveloppée dans un pull rouge élaboussé de tâches de sang* », indique 78actu. Sa compagne, elle, s'est assise à sa gauche. Son visage tuméfié porte les stigmates des coups qu'elle a reçus dans l'après-midi du 27 octobre.

« *Dans l'appartement où ont eu lieu les faits, le décor est aussi planté. Une flaque de sang dans le salon témoigne de la violence de la bagarre entre les deux femmes* », expliquent nos confrères.

Initialement, elles étaient en train de fêter leurs anniversaires respectifs, car elles sont toutes deux nées à la fin du mois d'octobre. Mais les deux concubines sont portées sur la boisson. Cet après-midi là, l'une ingurgite la moitié d'une bouteille de whisky pendant que l'autre boit six bières en une heure. Tout se passe bien jusqu'à ce que celle qui a bu des bières mélange l'alcool avec son traitement contre sa bipolarité. À partir de là, tout bascule.

S'ensuit une série de violences avec un coup de couteau dans le bras et un coup de fourchette derrière la tête

portée à sa concubine. « *C'est ce que subit la première avant de répliquer d'un coup de poing pour essayer de calmer sa compagne* », poursuit 78actu. L'autre revient à la charge et porte un coup à la tête de sa compagne avec un pied de parasol.

Finalement après le verdict du tribunal, la plus jeune des deux (celle qui a reçu le coup de couteau) a exprimé son désir de changer de vie et de retourner auprès de sa mère qui vit dans l'Aude, dans le sud. La relation amoureuse entre les deux femmes est définitivement terminée. ■



Après le verdict du tribunal, la plus jeune des deux (celle qui a reçu le coup de couteau) a exprimé son désir de changer de vie et de retourner auprès de sa mère.

PLAISIR Un jeune trafiquant a avalé une feuille de comptes pour ne pas la donner à la police

Des policiers en patrouille dans le quartier du Valibout ont arrêté un individu en possession de 69 grammes d'herbe, 219 grammes de résine de cannabis et 250 euros en petites coupures.

Le 27 octobre, à 13h30, des policiers en patrouille dans le quartier du Valibout, à Plaisir, ont entendu un individu crier pour signaler leur présence. Simultanément, un deuxième individu portant une sacoche noire en bandoulière, est sorti des buissons et a pris la fuite. Ce dernier a été poursuivi à pied. Les policiers sont parvenus à le rattraper et l'interpeller quelques centaines de mètres plus loin. À l'intérieur de sa sacoche ont été retrouvés, de nombreux sachets contenant au total 69 grammes d'herbe de cannabis, 219 grammes de résine de cannabis, plus la somme de 250 euros en petites coupures. Pendant sa fouille, le jeune trafiquant de 26 ans a avalé une feuille de papier dissimulée dans sa chaussette.

Entendu, il a reconnu les faits indiquant avoir un rôle de ravitailleur de stupéfiants le jour de son interpel-

lation et avoir été guetteur dans le quartier par le passé. Il a ajouté que la feuille avalée s'avérait être une feuille de comptes dont il avait reçu l'ordre de la détruire en cas de contrôle de police.

69 grammes d'herbe, 219 grammes de résine et 250 euros en liquide

Très défavorablement connu des services de police, ce jeune homme de 26 ans qui demeure sur la commune de Conflans-Sainte-Honorine en centre d'hébergement depuis sa sortie de prison en août 2024, a été déféré au parquet le 29 octobre en vue d'une comparution immédiate. Lors de celle-ci, il a été condamné à 10 mois de prison avec mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.



EUROVIA

VINCI 

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson**

48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
Tél. 01 30 15 26 26
www.eurovia.fr



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL

Poissy s'enfonce après deux défaites en 4 jours

Les Pisciacais n'ont pas su faire la différence le mardi 29 octobre face à Levallois (56-65) et le vendredi 1^{er} novembre à Vitré (80-68). Ils se classent désormais 12^{ème} de la poule A de Nationale Masculine 1.

La dernière fois que le Poissy Basket jouait deux matchs dans la même semaine, cela s'était soldé par deux victoires probantes, au début du mois d'octobre. Après avoir perdu les deux rencontres suivantes, les Pisciacais espéraient remettre les pendules à l'heure la semaine dernière, avec deux affiches au programme face à Levallois et à Vitré.

Sauf que cette fois, tout ne s'est pas passé comme prévu pour les Jaunes et Bleus. Les atoséquanais ont fait régner leur loi au complexe sportif Marcel Cerdan mardi soir dernier (56-65), tandis que les Bretons n'ont pas cillé devant leur public (80-68). Englués à la 12^{ème} place de la poule A de NM1, les Pisciacais devront vite réagir pour ne pas s'enliser. Cela passe par une victoire contre Angers et Challans dès cette semaine, pour le compte des 11 et 12^{ème} journées du championnat. ■



Avec 4 défaites de rang, Poissy ne voit pas le bout de sa spirale négative.

VOLLEY-BALL

Le CAJVB sèchement battu à Épinal

Les Corsaires n'ont pas su montrer leur meilleur visage, le samedi 2 novembre, et ont concédé leur 3^{ème} défaite de la saison d'Élite Masculine 1.

On pensait que la victoire face à Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, la semaine dernière, était le déclic qui avait lancé la saison du CAJVB. Les Yvelinois ont finalement rechuté dès la 5^{ème} journée du championnat, dépassés par une équipe d'Épinal toute en maîtrise sur le score sans appel de 3 sets à 0 (25:16, 25:22, 25:20).

Un prochain adversaire redoutable

Désormais 8^{èmes} de la poule B d'Élite Masculine 1, les Corsaires doivent retrouver le chemin de la victoire le plus rapidement possible, et cela passe par la réception épineuse de l'équipe d'Avignon, 3^{ème} au classement, le 16 novembre prochain au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine, avant d'aller défier Lyon, 7^{ème}, sur son terrain pour le compte de la 7^{ème} journée. ■

FOOTBALL

Les Mureaux accroche la réserve du FC Versailles, le FC Mantois gagne à Nanterre

Grâce au bon point glané par les Muriatins face au leader (1-1), le FC Mantois se rapproche de la tête de la poule A de R1 après sa victoire sur le terrain de l'ES Nanterre (0-1).

Certains les voyaient déjà vaincus avant la rencontre, et pourtant. L'OFC Les Mureaux a déjoué les pronostics en rapportant 1 point de sa confrontation avec l'équipe réserve du FC Versailles, qui occupe la première place du classement, le samedi 2 novembre (1-1). En grattant ce résultat inespéré, les Muriatins passent à la 10^{ème} place avec 3 points, mais permettent surtout au FC Mantois de se rappro-

cher de leur adversaire du jour au classement.

En effet, après leur victoire à Nanterre (1-0), les hommes de Robert Mendy se placent deuxième à 1 petit point du leader versaillais. Un bon résultat ce week-end face à Cergy-Pontoise pourrait leur permettre de maintenir la pression, et d'affirmer leur ambition de grimper à l'étage supérieur en fin de saison. ■



Les Muriatins chercheront à remporter leur premier match de la saison en championnat, ce samedi face à Saint-Denis.

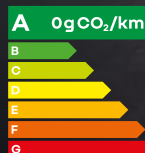
RENAULT SCENIC E-TECH ELECTRIQUE

220 CH



borne de recharge offerte⁽¹⁾

4 000€ de bonus écologique avant changement des conditions⁽²⁾



offre à particuliers pour toute commande de Scenic e-tech 100% électrique 220 ch neuf dans le réseau Renault participant. (1) borne de recharge à domicile (valeur : 600€ ht) offerte du 1^{er} au 30/11/24 pour toute commande d'un forfait borne et installation auprès de Mobilize power solutions. (2) sous réserve de confirmation et d'éligibilité selon conditions prévues par la réglementation applicable, voir sur service-public.fr. consommations min/max (kwh/100 km)*: 16,3/17,8. émissions co₂ (g/km)*: 0. *selon norme WLTP.

renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
I L E - D E - F R A N C E



Aménager

Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

La municipalité de Vernouillet et l'association la Neuvième BD mettent une nouvelle fois les petits plats dans les grands pour célébrer l'art de la bande-dessinée et du manga : pendant deux jours, les samedi 16 et dimanche 17 novembre, une quarantaine d'auteurs seront présents au complexe Arnaud Clément pour la 3^{ème} édition du *Salon de la BD et du manga*.

Outre les rencontres et séances de dédicace, ce week-end se verra riche en animations. On y trouvera notamment un caricaturiste, une fresque géante peinte sur place, une initiation au jeu de GO, des ateliers de dessins et de cosplay ainsi que de nombreuses expositions sur différents thèmes : parmi elles, « *La naissance d'une affiche* » par la marraine de l'événement, l'autrice Cinzia Di Felice, mais aussi sur les comics, ou encore des œuvres réalisées par les scolaires ou dans le cadre du concours de dessin proposé le mois dernier.

L'événement remettra également le prix *Coup de bulles* (ou prix des

VERNOUILLET Une quarantaine d'auteurs pour le 3^{ème} Salon de la BD et du manga

Le complexe Arnaud Clément sera le théâtre du 9^{ème} art le week-end des 16 et 17 octobre, avec la venue de nombreux auteurs de bande-dessinée à l'occasion de la 3^{ème} édition du *Salon de la BD et du manga*.

■ MAXIME MOERLAND



Outre les rencontres et séances de dédicace, ce week-end se verra riche en animations.

lecteurs) à la bande-dessinée lauréate. En effet, du 10 septembre au 9 novembre, les lecteurs de plusieurs médiathèques ont pu lire 5 BDs pré-sélectionnées : « *Les Insurgés* » de Christian Peultier et Schnecker aux éditions Mosquito, « *La Distinction* » de Tiphaine Rivière aux éditions Delcourt, « *Peccadilles* » de Cinzia Di Felice aux éditions Kalopsia, « *Kamalari* » de Nicolas Antona et Ida aux éditions Michel Lafon, et

« *Hitler* » de Pascal Croci aux éditions Paquet. La remise du prix aura lieu le samedi sous les coups de 16h30, à l'issue d'échanges sur les titres sélectionnés en présence des auteurs. Et pour ceux souhaitant emporter un souvenir des artistes eux-mêmes, une vente aux enchères de dessins originaux des auteurs présents sur le Salon sera organisée le dimanche à 16h30. L'occasion de dénicher une belle pièce de collection. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY Exposition, projections... Du 12 au 15 novembre, la ville fait son cinéma

Avec l'événement « *Terre de cinéma* », la commune de Carrières-sous-Poissy vibrera pour le 7^{ème} art à travers une programmation variée de mardi à vendredi prochain, à l'Hôtel de Ville.

Les passionnés de cinéma carriérois vont être servis, la semaine prochaine. Du mardi 12 au vendredi 15 novembre, l'exposition « *Carrières-sous-Poissy Terre de cinéma* » habille-

ra l'Hôtel de Ville, et sera accompagnée de tout un panel d'animations : le mercredi, par exemple, un atelier initiera petits et grands au cinéma d'animation de façon pratique et

ludique. Il permettra d'apprendre les techniques de l'image par image lors de deux séances, à 10h30 (réservé aux Accueils de loisirs) et à 14h (tout public, à partir de 5 ans). Le même jour à 18h, la salle des mariages de la mairie accueillera une projection du film d'animation « *Tous en scène* ».

Le vendredi à 18h, place à l'atelier bruitage et doublage. Vous pourrez alors découvrir le fonctionnement d'une bande-son de film, avec un ingénieur qui vous initiera aux différentes étapes de la création sonore (à partir de 5 ans). Dans la continuité de cette animation, et pour retracer l'arrivée du cinéma parlant à Hollywood, place à un grand classique avec la projection de « *Chantons sous la pluie* » de Gene Kelly, sous les coups de 20h. Attention, les places sont limitées pour les ateliers et projections cités ci-dessus : pour réserver, contacter la Ville à l'adresse service.culture@carrieres-sous-poissy.fr, ou par téléphone au 01 75 86 10 11. ■



Les films « *Tous en scène* » et « *Chantons sous la pluie* » seront notamment projetés dans la salle des mariages de la mairie.

ROSNY-SUR-SEINE Le gaming à l'honneur avec le Pixels Day

Le temps d'une journée, le Centre socioculturel Oh ! 41 de Rosny-sur-Seine fera la part belle aux jeux vidéos le samedi 16 novembre prochain. De nombreuses consoles retro seront à votre disposition : bornes d'arcade « *Bar-top* », Gamecube, Snes, PS2, N64, Mega Drive et Wii et même un PhotoBooth E.T. ! Vous pour-

rez également participer à des tournois de *Mario Kart : Double Dash !*, *Bomberman*, ou encore *Pro Evolution Soccer 5*. Nostalgie et compétition seront les maîtres mots lors de cet événement totalement gratuit. Les tournois, eux, sont accessibles sur inscription au 01 83 43 97 64 ou à l'adresse oh41@ville-rosny78.fr. ■



Les tournois, eux, sont accessibles sur inscription au 01 83 43 97 64 ou à l'adresse oh41@ville-rosny78.fr.

TRIEL-SUR-SEINE Les artistes locaux à la fête jusqu'à dimanche

Comme tous les ans désormais, les artistes Créa'Triel fêtent leurs arts. Jusqu'à ce dimanche 10 novembre, rendez-vous à la salle Maupassant de Triel-sur-Seine pour découvrir les différentes techniques et sensibilités de chacun des membres de l'association de créateurs locaux.

Peintures, sculptures, céramiques, tournage et œuvres sur bois, rénovation de meubles, tissus d'ameublement, photographies et bien d'autres arts vous attendent. Gratuit, l'événement est accessible jusqu'à vendredi de 14h à 19h30, et ce week-end de 10h à 18h30. ■

ANDRESY Le salon Vin et gourmets revient pour une 20^{ème} édition

Le salon gastronomique d'Andrésy s'apprête à réunir une nouvelle fois les produits de nos terroirs et de nos régions, le week-end des 16 et 17 novembre à l'espace Julien Green de 10h à 18h30. Comme à l'accoutumée, on y trouvera des producteurs de vin, des produits régionaux (fromage, miel,

confiture, épicerie fine...) et des animations tout au long de ces 2 jours. En parallèle, une exposition est proposée jusqu'au 1^{er} décembre dans le hall de l'Espace Julien Green, dans laquelle le Club Historique d'Andrésy a mis en lumière les créations de la pâtissière d'exception Amandine Méloni. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE L'association Jazz au Confluent présente Nomades en concert

La saison musicale de l'association Jazz au Confluent se poursuit samedi 16 novembre 2024 à 21h, sur la scène de la salle Debussy du Conservatoire de musique George-Gershwin. Le groupe Nomades jouera son album *Afrique*, un voyage jazzy

entre le Maghreb et l'Europe, où résonneront les sons des oud, bendir, flûte, tuba et saxophone. Pour réserver votre billet (9,50 euros en tarif plein, gratuit pour les adhérents), cela se passe sur le site internet de l'association (jazzauconfluent.fr). ■

TRIEL-SUR-SEINE

Frissons et disparitions pour un Halloween d'enfer

Chaque année, Triel-sur-Seine devient le théâtre d'aventures et de mystères pour Halloween.



Entre cris et rires, le public a partagé un moment mémorable.

L'attraction phare de cette édition a été un escape game géant en plein air, conçu pour plonger les participants dans une ambiance horrifique. Le parcours, partant de la place Philippe Prévost jusqu'à la Maison de maître du parc municipal, proposait une mission unique : vaincre Dracula, le vampire ayant pris le contrôle de Triel ! Les participants devaient résoudre des énigmes et participer à des défis pour déjouer le célèbre vampire.

Pour rendre l'événement accessible à tous, la mairie a mis en place

deux créneaux horaires afin de s'adapter aux différents âges : de 15h à 18h : une version adaptée pour les enfants dès 5 ans, avec des animations plus légères et moins terrifiantes. Et de 19h à 22h30 : une version tout public à partir de 12 ans, avec des effets et des décors plus saisissants, conçus pour une expérience intense.

Halloween à Triel ne serait pas complet sans son traditionnel concours de déguisements. Les habitants ont rivalisé de créativité pour impressionner le jury : sor-

cières, zombies, Harley Quinn et bien sûr, de nombreux Dracula ! Les plus courageux se sont installés sous les étoiles pour une projection de films d'horreur sur grand écran, ajoutant une touche finale à l'ambiance déjà frissonnante de cet Halloween.

Entre cris et rires, le public a partagé un moment mémorable. Et pour ajouter une touche festive à la soirée, un DJ a animé l'événement jusqu'à 2h du matin, permettant aux participants de continuer à célébrer Halloween sur la piste de danse. Les rythmes entraînants ont fait vibrer les cœurs, et les danseurs se sont laissés emporter par l'ambiance électrisante de la nuit.

Grâce à l'escape game géant, au concours de déguisements, et à la soirée dansante, Halloween à Triel-sur-Seine a une nouvelle fois prouvé l'importance de cette fête pour les habitants. En adaptant les animations pour tous les âges, la ville a su rendre cet Halloween fédérateur et amusant pour les petits comme pour les grands, inscrivant cette édition dans les mémoires. ■

Un reportage à retrouver sur lfm-radio.com.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

	9			3		6	7	5
4						9		
1	7	3	9		6			
	4					5		
5		7		8	4	3	9	1
				6	7			2
9		5	6					4
		4		2	9	1		
6	3		7		5	2	8	

SUDOKU :
niveau difficile

		9			8	5		
							9	
2		5	4	9	6		3	
7			9	4	3			
	6			1	7	4	9	
4	5			6				
9	4			5	3			
3			4	6				
					4	6	7	

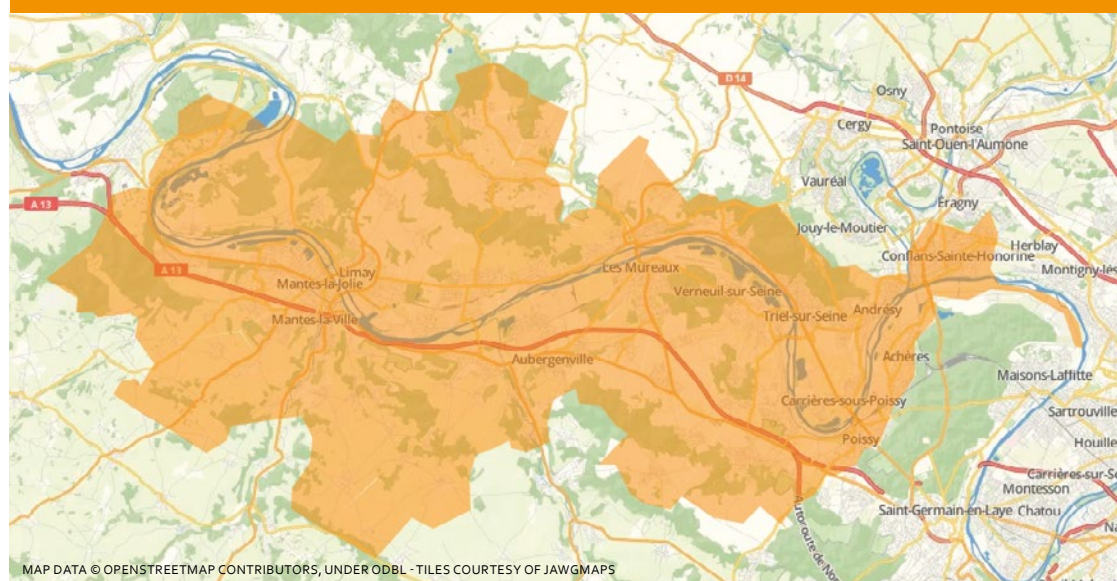
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°410 du 30 octobre 2024 :

9	3	6	2	4	7	1	8	5
8	4	5	9	3	1	7	6	2
2	1	7	8	6	5	3	9	4
6	9	1	3	8	4	5	2	7
5	2	4	1	7	9	6	3	8
7	8	3	5	2	6	4	1	9
1	7	2	4	9	3	8	5	6
3	6	9	7	5	8	2	4	1
4	5	8	6	1	2	9	7	3

6	1	8	4	2	3	7	5	9
4	9	5	7	1	6	8	3	2
7	3	2	5	8	9	1	4	6
2	6	4	1	7	8	5	9	3
5	8	9	3	4	2	6	7	1
3	7	1	6	9	5	2	8	4
1	2	7	9	5	4	3	6	8
8	4	3	2	6	7	9	1	5
9	5	6	8	3	1	4	2	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com
Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

**Mentor
& Moi**

Devenez
Mentor !



Étudiants ?
Vous recherchez un job
rémunéré et solidaire ?

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi



Cofinancé
par l'Union
européenne



Yvelines
Le Département